



## Les plantations d'annuelles et bisannuelles et bulbes

Les massifs floraux sont fleuris 2 fois par an. En annuelles et bisannuelles.

Au mois de novembre la Ville de L'Isle-Adam plante les chrysanthèmes (monument aux morts) puis les bulbes (tulipes, narcisses et autres...) qui viennent agrémenter les plantations de bisannuelles (myosotis, primevères...).

Ensuite viennent les annuelles comme les géraniums, dahlias, impatiens qui donnent de la couleur aux massifs l'été, pour les accompagner la ville utilise des vivaces comme les graminées, ou les heuchères, qui vont donner au massif du volume et de la légèreté.

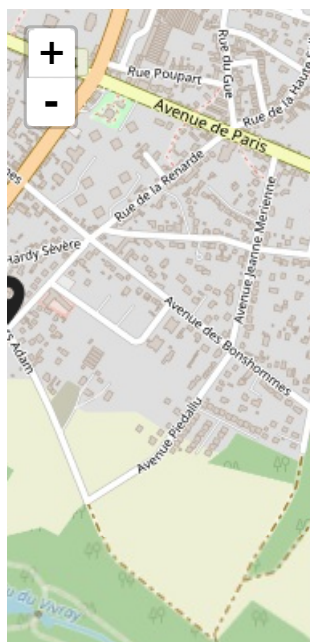
## La serre des Espaces Verts

Le service des Espaces verts possède une serre municipale permettant de protéger les végétaux fragiles ne supportant pas les gelées (tabac d'ornement, bananiers etc.).

Cette serre est surtout utilisée pour préparer les micro-mottes annuelles en vue de la plantation des suspensions au centre-ville.

### ▼ Coordonnées

Serres de L'Isle-Adam  
41 rue de Villiers Adam  
95290  
L'Isle-Adam



▪ **Emplacement :**  
Serres de L'Isle-Adam  
41 rue de Villiers Adam  
95290 L'Isle-Adam

---

**Source URL:** <https://www.ville-isle-adam.fr/article/plantations-serre-municipale>